SECTION 0 - AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (ADRP)

Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Référence de la DRP : F_SoNaMA_115011 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n° 01 du 05 Février 2026).

AVIS N° 20...../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 22/09/2026

Objet : Acquisition et installation d'équipements pour le dispositif de Vidéosurveillance sur les sites de la SoNaMA S.A.

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) publié sur le portail web des marchés publics le 05 février 2026.

2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et installation d'équipements pour le dispositif de Vidéosurveillance sur les sites de la SoNaMA S.A.**

3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir et installer **les équipements de vidéosurveillance, notamment installer un nouveau système de vidéosurveillance sur le site de Parakou, renforcer le système de vidéosurveillance existant sur le site de Ouidah et procéder à la formation des utilisateurs**. Aucune variante n'est autorisée.

   Ces fournitures sont à livrer sur les sites de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Parakou et à Ouidah dans un délai de soixante (60) jours calendaires.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. **Pour les anciennes entreprises**

   - **Capacité technique :**

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (C. C. M. P)
BON A LANCER

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise exerçant dans la fourniture et l'installation d'équipements de vidéosurveillance justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année en cours au moins deux (02) marchés similaires de livraison et d'installation d'équipements de vidéosurveillance dont le montant de chacun est au moins égal à **vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21.186.441) francs CFA Hors Taxes.** Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer d'un personnel technique à affecter à l'exécution du marché dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » ;

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour les produits suivants : caméra IP POE 4MP, armoire informatique 12U, onduleur (VFI-µdouble conversion) USB, SNMP, RS-232 (Facteur de puissance = 1) et écran 50'' ;

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

SoNaMA
Société Nationale ... Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C.C.M.P)
BON A LANCER

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) présentés par un comptable employé de l'entreprise, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatorze millions huit cent trente mille cinq cent vingt et un (14.830.521)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

Ou

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen d'au moins de **vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (26.483.051)** francs CFA. Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers demandés à l'Annexe A-3-2, point 1 selon le format recommandé et accompagnés du formulaire FIN-3.2.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Capacité technique :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

SONAMA
Société Nationale de Gestion du Patrimoine
BUREAU DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
(B.C.M.P)
BON A LANCER

- Être une entreprise exerçant dans la fourniture et l'installation d'équipements de vidéosurveillance justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour les produits suivants : caméra IP POE 4MP, armoire informatique 12U, onduleur (VFI-µdouble conversion) USB, SNMP, RS-232 (Facteur de puissance = 1) et écran 50'' ;
- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatorze millions huit cent trente mille cinq cent vingt et un (14.830.521)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA de **vingt-trois millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (23.305.085).** L'attestation devra porter l'objet du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation est de soixante (60) jours calendaires.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 51 et 121 de ladite loi.

Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur GOUDJINOU Kouessi Henri, Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : secretariat.prmp@sonama.bj et en copie henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au **Secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou au 1er étage du bâtiment administratif , 3ème bureau à droite, de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du..22/09/....2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers

attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

Ouidah, le 22/09/2026.

GOUDJINOU Kouessi Henri
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A